



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
14 mars 2013  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2013**

3-14 juin 2013, New York

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Prolongation des programmes de pays dans la région  
de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest**

**Note du Directeur exécutif**

*Résumé*

On trouvera dans la présente note des informations sur la deuxième prolongation d'un an des programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) concernant la Guinée-Bissau et le Mali, et sur la prolongation de deux ans du programme relatif à la Côte d'Ivoire.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve les premières demandes de prolongation d'un an des programmes de pays, les deuxièmes demandes de prolongation d'un an et les demandes de prolongation de deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra décider d'approuver : a) la deuxième prolongation d'un an des programmes concernant la Guinée-Bissau et le Mali (voir tableau 1), et b) la prolongation de deux ans du programme relatif à la Côte d'Ivoire (voir tableau 2).



Tableau 1

**Deuxièmes prolongations d'un an des programmes de pays pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est demandée**

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période pour laquelle la prolongation est proposée	Explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Questions de mise en œuvre et questions diverses
Guinée-Bissau	2008-2012 (prolongée pour 2013)	2014	Le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2008-2012, aligné sur la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, a été prolongé pour 2013. Étant donné la situation politique et l'absence de consensus sur la transition, l'équipe de pays des Nations Unies a prolongé le cycle de programmation (2008-2012) de deux ans. Une première demande de prolongation d'un an a été approuvée pour 2013. La présente demande porte sur une année supplémentaire (2014).	La situation politique et institutionnelle demeure instable et s'est encore détériorée depuis le coup d'État d'avril 2012. Pendant la période de transition en cours, les organismes des Nations Unies continueront de mettre en œuvre en Guinée-Bissau leurs programmes de coopération respectifs, en vue d'éviter une crise humanitaire.	En 2014, le programme du FNUAP continuera de permettre aux personnes d'avoir accès, seules ou en couple, à des services de planification familiale de haute qualité, en particulier à ceux destinés la collectivité, et d'en bénéficier. Il contribuera également, en 2014, à la réalisation de la première enquête démographique et sanitaire concernant le pays.
Mali	2008-2012 (prolongée pour 2013)	2014	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies sont convenus de reporter l'élaboration du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), afin de le faire coïncider avec le cycle de planification national (2012-2016). L'équipe de pays a élaboré un cadre stratégique commun, qui tient compte des nouveaux problèmes qui se posent. Les différents programmes de pays ont été prolongés en conséquence.	Le Mali est touché par la crise institutionnelle consécutive au coup d'État militaire de mars 2012 et à la crise de la sécurité qui s'en est ensuivie. La prolongation du programme de pays permettra à l'équipe de pays de disposer du temps nécessaire pour élaborer un programme approprié, qui tienne compte des nouveaux problèmes qui se posent et des priorités nationales.	La deuxième prolongation d'un an permettra de mettre en œuvre les mesures, énoncées dans le programme, relatives à la santé maternelle et néonatale, à la planification familiale, à la prévention du VIH/sida et aux violences sexistes. Le programme permettra également de faire face aux nouvelles difficultés relatives à la situation humanitaire et à l'insécurité. Le FNUAP fera en sorte que la dynamique des populations soit prise en compte dans les politiques et les programmes et mettra l'accent sur l'accessibilité des données et leur analyse.

Tableau 2

**Prolongation de deux ans du programme de pays pour laquelle l'approbation du Conseil d'administration est demandée**

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période pour laquelle la prolongation est proposée	Explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Questions de mise en œuvre et questions diverses
Côte d'Ivoire	2009-2013	2014-2015	Le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies sont convenus de prolonger de deux ans (2014-2015) le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), de sorte qu'il coïncide avec le plan national de développement pour 2012-2015. En conséquence, le FNUAP prolongera son programme de pays de deux ans (2014-2015), de sorte qu'il coïncide avec le PNUAD et le cycle de planification gouvernemental.	Pour lutter contre les effets de la crise récente, le Gouvernement a adopté un plan national de développement pour 2012-2015, qui porte sur les questions humanitaires et les questions de relèvement rapide et de développement. Le système des Nations Unies a décidé d'adapter le PNUAD en tenant compte des nouveaux problèmes qui se posent au niveau national et des modifications du cadre national de développement.	La prolongation de deux ans permettra de mettre le programme en œuvre dans les secteurs de l'hygiène sexuelle et de la santé procréative (santé maternelle et néonatale; planification familiale, notamment accès aux services destinés à la collectivité; et prévention du VIH/sida) et de la prévention des violences sexistes. La prise en compte de la dynamique des populations et de l'accessibilité des données et leur analyse faciliteront la mise en œuvre du programme.